



Rochefort : une porte picto-charentaise sur la Nouvelle-France

publié le 04/07/2007 - mis à jour le 10/04/2012

Descriptif :

Rochefort est à n'en pas douter une porte d'entrée incomparable sur les relations entre notre région, et plus largement la métropole, et la Nouvelle-France. Cette ville illustre aussi la redécouverte d'un patrimoine et d'une mémoire atlantique.

Rochefort est à n'en pas douter une porte d'entrée incomparable sur les relations entre notre région, et plus largement la métropole, et la Nouvelle-France. Cette ville illustre aussi la redécouverte d'un patrimoine et d'une mémoire atlantique. Vers 1960 Rochefort est souvent qualifiée d'insalubre, de triste et pauvre. L'arsenal était fermé depuis des décennies et les bâtiments du XVIIe et du XVIIIe siècle n'étaient plus que ruines, friches et ronces. Aujourd'hui la ville semble avoir retrouvé un dynamisme en même temps qu'elle a réussi à réhabiliter son patrimoine : l'immense corderie est restaurée, les formes de radoub ont été déblayées et l'une d'elle héberge la construction d'une réplique de l'Hermione,

« La puissance du roi est supérieure par terre à toutes celles d'Europe ; par mer, elle lui est inférieure, il faut la rendre égale partout » : Colbert, 1664.

L'origine de Rochefort, de son arsenal, tient à la volonté royale de **restaurer une puissance navale**. Une commission conduite par Colbert de Terron, cousin du premier, est chargée de visiter les sites susceptibles de pouvoir abriter un grand port de guerre. L'archipel saintongeais est préféré à Brest et Port-Louis. Sur nos côtes charentaises, La Rochelle n'apparaît pas sûre politiquement, Brouage est envasée, l'estuaire de la Seudre est trop étroite et la navigation y est délicate. Les sites de Soubise et Tonnay-Charente sont d'abord envisagés mais leurs seigneurs, de Rohan et de Mortemart, ne sont pas prêts à vendre. Rochefort, occupée par le seigneur de Cheusses, un protestant, est donc choisie.



Rochefort est située sur la Charente, à douze milles de la mer. Son embouchure peut être protégée à partir des îles charentaises. Un inconvénient de taille : dans l'estuaire, les gros navires sont contraints de passer qu'à marée haute.

Le **développement de Rochefort est celui de l'arsenal, structuré autour de trois pôles** :

- l'arsenal Sud ou avant-garde, utilisé pour la construction navale,
- l'arrière-garde avec la maison du Roi,
- la corderie, l'arsenal Nord, avec d'autres chantiers de construction et la vieille forme.

Le développement urbain et démographique amène **Michel Bégon**, intendant de la Marine de 1688 à 1710, à faire appel à Jean Cochon-Dupuy pour créer la première école française de chirurgie à Rochefort. Chargé du ravitaillement des colonies d'Amérique, du Canada et des îles, Bégon envoie le père Charles Plumier y récolter des plantes exotiques. L'intendant fait aménager un jardin botanique sur les terrains de l'hôpital de la Marine en 1697.

L'étude de Rochefort nous place à la croisée de multiples problématiques : la prise du contrôle du littoral par le Roi, le développement de la puissance maritime du royaume, les liaisons avec les possessions d'Amérique, les échanges commerciaux mais aussi scientifiques... L'approche patrimoniale de Rochefort permet d'aborder ces questions et d'observer le succès du projet royal et de la ville jusqu'au milieu du XIXe siècle. En 1926, Rochefort est rayée de la liste des arsenaux de la marine

La réhabilitation de son patrimoine atlantique permet aux Rochefortais de retrouver une certaine fierté, et transcende le traumatisme de la fermeture de l'Arsenal. Elle accélère aussi la redécouverte des liens avec la Nouvelle-France dont les nombreuses publications récentes témoignent. Martine Acerra a également lancé un certain nombre de recherches universitaires sur Rochefort dans une perspective atlantique.



Michel Bégon
Portrait anonyme, XVIIIe siècle,
MnM/Studio Laurent, Rochefort

Portfolio



Documents joints

 [Bibliographie Rochefort](#) (PDF de 22 ko)

 [Rochefort chronologie historique](#) (PDF de 13.4 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.